

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## M. Vincent Lidsky, nouveau président de l'ERAFP

Paris, le 14 juin 2023 – Par décret du Président de la République du 9 juin 2023, M. Vincent Lidsky est nommé président de l'Établissement de Retraite additionnelle de la Fonction publique (ERAFP).

Vincent Lidsky, diplômé de l'IEP Paris, titulaire d'un DEA d'économie, ancien élève de l'ENA (promotion Condorcet), a débuté sa carrière en 1992 à l'inspection générale des finances.

De 1999 à 2002, il a occupé à plusieurs reprises le rôle de conseiller technique au sein de cabinets ministériels, auprès de Dominique Strauss-Kahn, Christian Sautter puis Laurent Fabius au ministère de l'Économie, ainsi que du même Christian Sautter et de Florence Parly au secrétariat d'État chargé du Budget.

Depuis 2011, il est inspecteur général des finances et exerce en outre des fonctions d'administrateur dans plusieurs sociétés et établissements publics, dont l'ERAFP qu'il a rejoint en 2019. Il succède à M. Dominique Lamiot, qui assurait la présidence de l'ERAFP depuis 2013.

---

### **L'ERAFP : fonds de pension public durable à la gestion responsable**

Avec près de 40 milliards d'actifs financiers investis dans leur intégralité suivant une démarche 100 % socialement responsable, l'ERAFP se place parmi les plus grands investisseurs institutionnels ISR. Dès la création du Régime en 2005, le conseil d'administration a fait le choix d'optimiser la performance de son portefeuille d'actifs financiers dans le respect des principes ISR. Signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU, l'ERAFP a adopté, en mars 2006, une Charte ISR, reposant sur les cinq valeurs suivantes : État de droit et droits de l'Homme ; Progrès social ; Démocratie sociale ; Environnement ; Bonne gouvernance et transparence.

L'ERAFP est également l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés avec près de 4,5 millions de bénéficiaires, 44 000 employeurs et près de 2 milliards d'euros de cotisations collectées en 2022. Régime de retraite obligatoire par points, l'Établissement gère, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les droits à une retraite additionnelle pour les fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et du secteur public hospitalier.

Pour plus d'informations sur l'ERAFP → [www.rafp.fr](http://www.rafp.fr)

**CONTACT PRESSE** Service communication – T 01 58 50 96 36 – [communication@erafp.fr](mailto:communication@erafp.fr)

[Twitter](#) | [LinkedIn](#) | [YouTube](#) | [rafp.fr](http://rafp.fr)